

Le 25/11/2019



Direction COLLECTE et RECYCLAGE

PC 076 693 19 A0002
Du : 14/11/2019

Arrivée le

à CCCC

Présenté par : C.U. Le Havre Seine Métropole
Pour les travaux de : Création d'une station d'épuration
A exécuter : Chemin des Servains 76790 LE TILLEUL

INFORMATIONS GENERALES

MAIRIE

Les collectes effectuées par la C.U. Le Havre Seine Métropole auprès des professionnels et administrations sont assurées sous le seuil de 2500 litres par semaine et s'inscrivent dans le cadre de la TOEM. Au-delà de ce litrage le producteur de déchets sera soumis à la redevance spéciale.

Modalités de souscription

Le producteur de déchets qui souhaite recourir au service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés adressera un courrier à Monsieur le Président de la C.U., Direction Collecte et Recyclage, 19 rue Georges Braque 76085 LE HAVRE cedex ou téléphonera au numéro suivant : 02 35 22 24 40 afin de convenir d'un rendez-vous avec l'agent communautaire compétent.

STOCKAGE CONTENEURS

- **Les conteneurs seront stockés dans l'enceinte du domaine privé.**

Dans le cas d'une collecte des déchets ménagers par nos services, les conteneurs seront présentés sur le domaine public, en limite de la voie circulaire par notre camion de collecte sans nécessité de faire de manœuvre.

Les jours de collecte seront précisés lors de la signature de la convention.

TETEREL Eric
Service Précollecte